

Le Renard d'Or

HIVER 2016

N°136



**700 PERSONNES À LA
CÉRÉMONIE DES VŒUX
PAGES 2 ET 3**

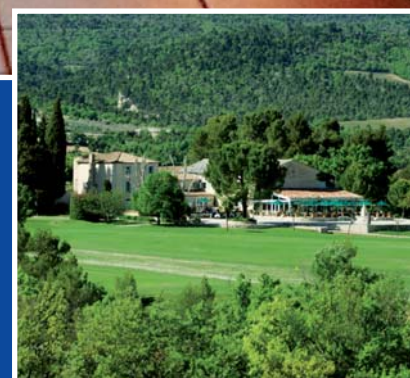
**L'ANNÉE 2015 EN IMAGES
PAGES 12 ET 13**

SOMMAIRE



Nos routes sécurisées
(page 5)

L'édito.....	page 2
La vie de la commune	pages 3 à 11
Les événements	pages 12 à 15
L'actualité des associations.....	pages 16 à 23
L'agenda et les infos pratiques	page 24



Le projet du golf avance
(page 9)



Je profite de ce premier bulletin municipal de l'année pour vous renouveler mes vœux de bonheur. J'en profite également pour vous remercier d'être venus aussi nombreux à la cérémonie des vœux de la municipalité. Comme j'ai pu le rappeler ce jour-là, c'est avec l'âme d'un débutant -en politique- que j'ai goûté et apprécié chacun de vos encouragements. Car oui, je suis bel et bien là pour gérer au mieux notre commune sans penser à une quelconque ré-élection. Et je peux vous promettre que je le ferai ! Pour tenir cette promesse, je sais que nous devons continuer à réduire les frais de fonctionnement. L'objectif est en effet de maintenir notre capacité d'investissement.

En revanche, cette gestion ne nous empêche pas d'avancer, et de nombreux dossiers ont été bouclés en 2015. En interne déjà, avec la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels ; document obligatoire depuis 2001... et fait cette année ! Sans oublier le travail en cours pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Et puis il y a, bien sûr, tout ce vous avez pu voir et constater par vous-même, comme la finalisation des travaux du village ; l'ouverture du nouveau local de la Police municipale et, plus globalement, la dynamisation de la place des commerces ; l'isolation des bâtiments scolaires et la réparation du chauffage... Et ce n'est qu'un début !

Même dans un contexte financier compliqué, plusieurs beaux projets vont voir le jour. Pas de nouveau Bâtiment Extrêmement Coûteux en perspective mais un nouveau centre technique municipal, dont les travaux débiteront avant la fin de l'année. Nous avons également relancé le projet de résidence senior, à vocation sociale, qui va finalement voir le jour. Tout comme le projet du golf... Après avoir réalisé des travaux, les services de l'État ont accédé à notre demande et le PPRIF est en cours de modification : l'arrêté préfectoral a été signé le 2 décembre et la consultation publique est en cours. Sans oublier le partenariat avec l'École nationale supérieure paysagère de Versailles, dont l'antenne Aix-Marseille va nous accompagner dans la requalification de l'espace paysager situé autour de la salle polyvalente, depuis Le Quair jusqu'à la mairie.

Bien-sûr, outre ces projets communaux, je tiens à rester à votre écoute. Je suis en effet en mairie tous les jours et je prends toujours le temps de recevoir chacun d'entre vous. Disponibilité et proximité forment d'ailleurs la ligne de conduite de tous les élus de la majorité.

André Mille

700 PERSONNES

LES PRÉMICES DU REDRESSEMENT DES FINANCES

En 2015, comme en 2014, le budget a dû être élaboré et exécuté dans un contexte extrêmement difficile. La baisse des recettes amorcée en 2014 du fait de la diminution des dotations de l'État continue et s'accroît même en 2015. En effet, si elles ont baissé de 6,5% entre 2013 et 2014, c'est une diminution de 14% qui est enregistrée entre 2014 et 2015. De 2013 à 2015, Pierrevert a perdu 161 500 € de dotations. Quand on sait qu'elles constituent avec la fiscalité directe locale l'essentiel de nos recettes, on mesure la difficulté à laquelle la commune est confrontée. Et de l'autre côté, nos postes de dépenses, eux, sont là et bien là.

Pour ce premier exercice budgétaire maîtrisé et exécuté de bout en bout par l'actuelle majorité municipale, la ligne directrice clairement définie se décline en 3 points :

- 1) Dégager un résultat excédentaire en augmentation par rapport aux 2 années précédentes, ceci afin :
- 2) D'augmenter la Capacité d'auto-financement (CAF) de manière à ce que, même une fois le montant de l'annuité en capital de la dette déduit, la CAF soit encore positive, ce qui n'était plus le cas les années précédentes où nous affichions une CAF nette négative.
- 3) Tout cela, sans augmenter les taux d'imposition.

En résumé, il s'agissait de réaliser un résultat excédentaire en progression, tout en ayant des recettes en diminution puisqu'il n'était pas question de compenser la baisse continue des dotations par l'augmentation de la fiscalité directe locale. Il n'y avait donc qu'une seule chose à faire : réduire les dépenses. Ainsi, 2015 fut

l'exercice budgétaire des économies et ceci a porté ses fruits. Nos recettes de fonctionnement en 2015 baissent de 200 000 € par rapport à 2014. Et dans le même temps, nos dépenses de fonctionnement diminuent davantage encore, 1,5 fois plus. Concrètement, on passe de 3 800 000 € de dépenses de fonctionnement en 2014 à 3 500 000 € en 2015, soit une baisse de près de 10%. Et c'est cet effort fait pour maîtriser les dépenses qui permet de dégager fin 2015 un résultat comptable excédentaire supérieur à celui de 2014 et de retrouver une capacité d'autofinancement suffisante à couvrir l'annuité en capital de la dette et à conserver encore une part d'autofinancement, ceci, sans avoir augmenté les taux de vos impôts locaux.

Enfin, concernant l'investissement :

- Au 31/12/2013, nous avions un déficit de 909 000 €.
- Au 31/12/2014, nous le résorbions un peu et nous affichions un déficit de 800 000 €.
- Au 31/12/2015, nous continuons de résorber ce déficit qui est désormais de 580 000 €.

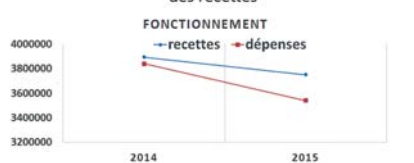
En deux exercices, le déficit d'investissement a été réduit d'un peu plus de 36%.

En conclusion, 2015 signe les prémices d'un redressement de nos finances qui se traduit par un début de reconstitution de notre fonds de roulement et de notre trésorerie. Ne perdons toutefois pas de vue que le contexte de rigueur imposé dans lequel nous avons à évoluer reste hostile et notre tâche des plus difficiles.

Corinne Casal

Comment expliquer une telle amélioration des chiffres du budget de fonctionnement ?

Par une baisse des dépenses 1,5 fois supérieure à celle des recettes



Résorption progressive du déficit cumulé de la section d'investissement



ES À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE ET ÉVÉNEMENTIELLE

Je tiens à rendre hommage aux associations et leur implication dans la vie du village. Avec elles les mots "solidarité et convivialité" ne sont pas vides de sens. L'ardeur et la passion qu'elles déploient méritent un respect unanime. Nous pouvons parler effectivement d'effervescence associative à Pierrevert, grâce à 69 associations, dont 46 dédiées à la culture. En 2015 elles ont porté de nombreux projets que nous avons soutenus.

L'événementiel révèle en effet toute la richesse de notre programmation culturelle et festive. Il y a d'abord eu la fête du village, désormais redynamisée grâce à un changement de date et à la présence de têtes d'affiches, à l'image du spectacle équestre de Jean-Marc Imbert. Tête d'affiches également pour le bal du 14 juillet avec Don Billiez...

ASSOCIATIONS ET ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Je suis très heureux de rendre hommage aux 23 associations sportives de la commune. Tout d'abord, je salue amicalement Gérard Violin qui a cédé sa place à Vivien au Judo Club après des années d'investissement personnel associatif. Je ne vais pas pouvoir vous citer tous les résultats des 700 sportifs Pierrevertais mais je voudrais vous présenter un double gagnant qui illustre le sport à Pierrevert : abnégation, privation, dépassement de soi sont les vertus qui leur ont permis de se hisser aux championnats de France de beach tennis !

Je voudrais remercier une fois de plus les présidents et tous les membres bénévoles qui œuvrent et donnent de leur temps au quotidien pour le sport et animent nos terrains de jeux tous les week-ends.

Je voudrais vous dire ma fierté d'avoir vu Marc Alexandre, Champion Olympique,

Il y a eu les nuits photographiques, étendues à Carzou cette année, puisqu'elles sont passées dans les compétences de l'agglomération. La tournée estivale DLVA nous a d'ailleurs offert une belle soirée de fin d'été avec un trio rock'n'roll. Les santons ont été à l'honneur au mois d'octobre avec la célébration en l'église de Pierrevert du 9^e chapitre de la confrérie des santonniers. Et la première édition des illuminations, moment d'échanges et de rassemblement, a connu un énorme succès, tout comme le marché Noël, qui a fait le plein d'exposants. Tout cela ne pourrait avoir lieu avec autant de succès, sans la participation et l'aide de tous : associations, personnel en charge de la communication, services techniques et ensemble des élus. Je les remercie donc pour leur collaboration et leur soutien.

fouler les tatamis de notre Dojo. Les 24 heures VTT ont été une fois de plus une grande fête et une manifestation phare de la vie sportive de la commune. Cette année, l'édition s'annonce encore plus attrayante avec les 6 heures VTT. Les jeux de Pierrevert ont permis de réunir les familles autour d'épreuves concoctées par les associations sportives de Pierrevert. Cette année nous allons vous proposer une manifestation particulièrement ludique. La rando des Coteaux a été aussi l'occasion de voir le dynamisme de nos cyclo-copains. Rendez-vous pour une nouvelle édition le premier dimanche de septembre. Nous préparons également une manifestation sportive d'envergure dont nous vous parlerons dans nos prochaines newsletters.

Laurent Collin

Quant au tourisme, l'été dernier, le musée de la vigne est resté ouvert tous les après-midis : il a accueilli de nombreux visiteurs et un premier vernissage a pu y être organisé. Je remercie d'ailleurs Mesdames Lageste, Langrais, Raclot et Wittebrood, et Messieurs Dibon et Le Martret pour leur implication bénévole. Ce musée est resté trop longtemps fermé. C'est un bel endroit : il doit rayonner !

Fabienne Krebaza



FORMALISATION DU DOCUMENT UNIQUE DE LA COMMUNE

La Municipalité a réalisé en 2015 et fait approuver en Conseil Municipal le "document unique d'évaluation des risques". L'évaluation et la mise à jour de ce document, transposition écrite de l'évaluation des risques, s'imposent à tout employeur (entreprises, administrations et associations) ayant au moins un salarié depuis le décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001, en application de l'article L. 4121 du Code du travail.

L'évaluation des risques professionnels consiste à identifier, analyser et classer les risques auxquels sont soumis les salariés de la commune, en vue de mettre en place les actions de prévention les plus appropriées, et d'apporter, face à ces risques

déterminés, des réponses et des solutions complètes, à la fois techniques, humaines et organisationnelles. Elle constitue l'étape initiale et obligatoire de toute démarche de prévention au niveau de la santé et de la sécurité des employés communaux dans l'exercice de leur fonction.

La mise en place de cette démarche de prévention conduira la Municipalité à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des employés, ce qui contribuera sans aucun doute à améliorer leurs conditions de travail et donc leurs performances sur le plan humain et organisationnel.

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

L'Association Germaine demande de l'aide pour la capture des chats errants sur la commune dans le cadre de leur stérilisation. En effet, une convention va être signée entre la fondation 30 Millions d'amis et la commune pour remédier au problème de prolifération.

Les personnes sensibles à la cause animale peuvent se mettre en contact avec :

Christian : 06 37 36 58 74
ou Anaïs : 06 35 52 15 18

Association Germaine,
23 rue montée du Pain-de-sucre,
04100 Manosque.

POUR INFORMATION

Les deux infirmières libérales, Christine Antonelli et Isabelle Martinez-Margaillan, ont transféré ensemble leur activité du Centre médical vers le Cabinet de Kinésithérapie et ostéopathie de Pauline Maurer, situé 37 rue de la Frache. Elles restent joignables au même numéro téléphonique :

06 70 75 71 49
pour Christine Antonelli ;
06 85 63 59 88
pour Isabelle Martinez-Margaillan.

REMERCIEMENTS

Des objets ont été offerts par des Pierreverdants au Musée de la Vigne et du Vin, permettant ainsi d'enrichir son patrimoine, à savoir : lave bouteilles, 2 picoles, très anciennes par Monsieur Pierre Jouannin, tonneau, bonbonnes, pressoir, herse... par Madame Marie-Paule Turcan-Acqua et Monsieur Roger Dibon. Un grand merci à ces généreux donateurs.

HOMMAGE À MICHEL AUMONT

Michel Aumont nous a quittés en octobre 2015. Il habitait Pierrevert depuis 1966. Son esprit était pétillant, il avait de l'humour. Il avait la passion des chevaux, aimait la mer et plus particulièrement la Manche : il était normand. Il fut conseiller municipal et adjoint en 1989, et fit 4 mandats sous différentes municipalités. Beau parcours d'élu, de la République au service des habitants de la commune. Son engagement lui a valu de recevoir la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en 1996. Nous avons une pensée particulière pour son épouse Marie, ses 3 enfants et petits-

enfants. Son ami de trente ans, Monsieur Gilbert Cordier, avec émotion, a conclu ainsi l'hommage rendu à ses obsèques : *« le sommeil de l'homme juste est préservé de l'oubli »*.



DANS NOS ARCHIVES

Marius Grassi, d'origine piémontaise, est né à Monaco en 1920 où il a été ordonné prêtre en 1945. D'abord aumônier à l'hôpital de Monaco, il est nommé ensuite Vicaire à la cathédrale de Monaco en 1949, puis curé de Sainte-Dévote, la sainte protectrice de la principauté, de la famille princière (et de la Corse). Marius Grassi s'intéresse très vite au sort de l'Enfance populaire de Monaco et des communes voisines. Il anime des camps itinérants, il réunit les jeunes autour du cinéma.

En 1953, il découvre Pierrevert où il rencontre André Turcan, maire du village. Le contact facile est à l'origine d'une amitié qui ne se démentira jamais. Autorisation est donnée pour un premier campement au bord du Riou, vers la Gardette, puis

achat d'un terrain près de la grande fontaine et construction d'un bâtiment permettant de recevoir des enfants : c'est la "colonie de Monaco" comme l'ont appelée les Pierreverdants.

Marius Grassi a su, pendant près de 40 ans, tisser des liens avec Pierrevert, ses maires et la population invitée chaque année à la fête de la colonie.

Tous les témoignages convergent : bonté, simplicité, générosité, sens de l'écoute.

À ses colons et à ses animateurs, il a su insuffler un esprit de solidarité, de camaraderie qui perdure au-delà de sa mort et que ses successeurs s'efforcent de maintenir. Marius Grassi est mort à 70 ans, en janvier 1990.

À Pierrevert, quelques mois après son décès, une avenue était baptisée du nom de Marius Grassi. Elle mène à la grande fontaine et à la colonie et rappelle le souvenir de cet homme généreux et comme le soulignait M. Gilbert Cordier, maire à l'époque, dans son allocution, le double attachement de "Marius" à Monaco et à Pierrevert.

Marc Donato



DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES SUR LES ROUTES DE PIERREVERT

Suite aux réunions de secteur et aux doléances des habitants, des aménagements sécuritaires ont été récemment mis en place sur les routes de notre commune, afin de lutter contre les vitesses excessives et protéger les piétons, cyclistes et autres usagers de la route. Un radar pédagogique a été installé dans la montée de la Couosto pour permettre le ralentissement de cette portion de voie en entrée de ville. Un autre radar pédagogique et un plateau traversant au niveau du stade devraient permettre de sécuriser le carrefour en entrée de ville, le passage piéton très emprunté par les scolaires, l'arrêt de bus et l'entrée au niveau des tennis. Parallèlement, un cheminement doux par traçage a été effectué le long de la RD 105 du stade jusqu'au chemin de la Moutette. Une partie de ce tronçon pourrait être éclairée dans le courant de l'année, ce qui permettra aux habitants du secteur de cheminer à pieds avec plus de sécurité jusqu'au centre-village. Enfin, un troisième radar pédagogique et un plateau traversant au niveau des Ferrages devraient sécuriser cette entrée de ville très fréquentée par les véhicules et les scolaires. Ces radars pédagogiques, simples indicateurs de vitesse, n'ont pas une vocation répressive mais pédagogique, comme leur nom l'indique. Leur seul but est d'informer les automobilistes de leur

vitesses aux entrées principales de la commune. En complément de ces dispositifs, à la demande des riverains, des bourrelets ralentisseurs ont été posés au niveau de zones accidentogènes : chemin des Plaines, chemin de Resplandin, montée de la Calade, traverse des Terres Blanches, boulevard Saint-Georges et boulevard du Crépuscule. Ces ralentisseurs s'avérant trop raides à l'usage, ont ainsi été repris mi-janvier, élargis et abaissés. La majeure partie de ces ralentisseurs est en zone 30 km/h, pour rappel...

Enfin, divers marquages au sol ont été effectués, dents de requin des ralentisseurs montée de la Calade, ligne centrale et passage piétons au bas du Défens, bande stop aux Merles, bande de rive sur la Couosto... Par la même occasion, la sécurité du dangereux carrefour des Plaines a été repensée avec la mise en place de 4 priorités à droite et d'un mini-giratoire.

Ces dispositifs sécuritaires ont été mis en place en concertation avec les services compétents (Maison Technique de Forcalquier, Police Municipale, Gendarmerie...) et ont été largement subventionnés.

En effet, ces aménagements ont coûté 32 000 € TTC, et ont été généreusement subventionnés par nos Conseillers départementaux, avec près de 18 000 €, dont



Installation de 3 radars indicateurs de vitesse aux entrées principales du centre-village

4 000 au titre des amendes de police et 14 000 de subventions pour les voiries communales. Ils ont obtenu par ailleurs une enveloppe de 17 000 € pour les voiries départementales, permettant à la commune de bientôt refaire la portion de chaussée devant le Portail Saint-Joseph, en très mauvais état. En somme, la totalité des aides départementales pour la voirie de notre canton a été donnée cette année à Pierrevert par Jacques Brès et Stéphanie Colombéro, ce dont nous les remercions.

RATIONALISATION DE LA SIGNALÉTIQUE VERTICALE

Un diagnostic complet de la signalétique verticale (plaques de rue et signalisation routière) a été établi cet été pour les 90 km de route de la commune. Il en ressort que :

- 56 panneaux de signalétique routière sont à changer sur 412 au total, soit 13.5%
- 114 plaques de rue sont à changer sur 254 au total, soit 45%

Un budget important devra donc être prévu pour effectuer le remplacement de tous ces panneaux illisibles ou tagués. En attendant de disposer de ce budget, un plan global de rationalisation de la signalisation verticale a été lancé sur l'ensemble des panneaux déjà en place : des mâts dépourvus de panneaux en bordure de route ont été enlevés et récupérés, des panneaux ont été regroupés sur un seul mât pour limiter la pollution visuelle et améliorer la rationalité de notre système de



Chemin des Ferrages avant et après un regroupement de panneaux



signalisation, la végétation a été enlevée autour des panneaux invisibles et des habitants ont été contactés pour effectuer le plus régulièrement possible l'entretien de leur haies quand celles-ci masquent des panneaux. Une fois ce travail achevé par les Services Techniques, un inventaire des panneaux et mâts récupérés et en stock sera dressé dans l'optique de finaliser le plan de remplacement.

Ce diagnostic a aussi permis de supprimer quelques incohérences : par exemple, alors que la Calade, les Ferrages, Resplandin et Quair sont des tronçons à 30 km/h, comme la section entre le stade et la pharmacie, comment expliquer que la section départementale entre la pharmacie et le portail Saint-Joseph soit à 50 km/h, vu le nombre de voitures qui y passent et la proximité du centre-village ?

Un arrêté a donc été pris pour que la section entre le portail Saint-Joseph et le stade soit comme toutes les autres limitée à 30 km/h.

POURQUOI AVOIR LIMITÉ PROVISOIREMENT LA VITESSE À 30 KM/H SUR LA ROUTE DU CHAFFÈRE ?

La réfection complète des routes du Chaffère et de la déchetterie l'été dernier résulte d'un protocole transactionnel signé entre Sud 04 et la société Eiffage. L'avis de la Commune de Pierrevert n'a jamais été sollicité et il n'a pas été possible de s'opposer à la réalisation de ces travaux. Comme tous les Pierreverdants et usagers de cette voie, la Municipalité a donc "subi" les options techniques retenues par ce protocole, qui n'ont jamais été à ses yeux, les bonnes options, une réfection intégrale de l'enrobé ayant été largement préférable. DLVA qui a suivi les travaux a aussi confirmé que la solution technique retenue pour la réfection de ces voies était loin d'être satisfaisante, voire totalement inadaptée à l'usage de ces voies d'accès à la déchetterie.

À ce jour, DLVA, qui a repris les compétences alors transférées par la commune à Sud 04, dont la compétence "Voiries d'intérêt communautaire", a précisé en décembre 2014 la ligne de partage de cette compétence entre les interventions de la Communauté d'aggloméra-



tion et des communes. La commune de Pierrevert se retrouve donc à présent gestionnaire de cette voie, ni adaptée aux vitesses par sa largeur, son revêtement et ses accotements non stabilisés, ni adaptée aux véhicules se rendant à la déchetterie... Les avis techniques évoquent une dégradation rapide de ces voies et une nécessité de programmer régulièrement des travaux d'entretien et de réfection désormais à la charge de la commune.

Un arrêté du Maire avait dans un premier temps limité la vitesse à 50 km/h. Or, suite à des travaux liés à la réception du chantier, plusieurs accidents ont donné lieu à des échanges avec des as-



surances, d'où il est ressorti la nécessité de passer à une nouvelle limitation de vitesse, de 50 km/h à 30 km/h, sous peine de voir la commune pénalisée et durement sanctionnée à chaque sortie de route par des usagers. L'alternative était soit de fermer la route, soit d'en limiter encore la vitesse. La Municipalité a donc décidé de retenir provisoirement cette dernière option pour des raisons de sécurité et de responsabilité. Le revêtement étant désormais stabilisé, un nouvel arrêté a rétabli la limitation de vitesse à 50 km/h sur le chemin de Sainte-Tulle le long du Chaffère. La route de la déchetterie reste limitée quant à elle à 30 km/h.

BAISSE NETTE ET GÉNÉRALE DES STATISTIQUES DE LA DÉLINQUANCE 2014-2015 POUR PIERREVERT



Après le déploiement de la signalétique du dispositif des "Voisins Vigilants" début juillet et la signature le 28 septembre dernier du protocole "Participation citoyenne", qui officialise sur notre commune l'activation de ce dispositif sécuritaire, à la demande de plusieurs habitants, de nouveaux panneaux se-

ront prochainement installés, pour couvrir mieux encore l'intégralité du territoire communal. À ce titre, voici quelques statistiques récentes pour notre commune fournies par la Gendarmerie, qui tendent à prouver que nous allons dans le bon sens :

Statistiques et variations 2014-2015	Faits constatés 2014	Faits constatés 2015	Variations
Délinquance générale	98	60	-39%
Délinquance de proximité	58	24	-59%
Atteintes volontaires à l'intégrité des personnes	5	5	0%
Atteintes aux biens	78	47	-40%
Vols	73	42	-42%
dont vols liés aux véhicules	17	12	-29%
Cambriolages	36	8	-78%
Dégradations	5	5	0%
Escroqueries financières	3	2	-33%
Criminalité organisée et délinquance spécialisée	0	0	0%
Cambriolages d'autres lieux	2	0	-100%
Stupéfiants (consommation)	1	1	0%

NOUVEAU SYSTÈME DE CHAUFFAGE AVEC VMC DOUBLE FLUX ET CLIMATISATION RÉVERSIBLE POUR NOTRE SALLE POLYVALENTE



Le système de chauffage de la salle polyvalente, tombé en panne début 2013, avait alors été remplacé, et ce durant un an et demi, par un système provisoire dont la location a coûté à la collectivité, 13 000 € hors consommables. En 2014, DLVA a effectué une étude énergétique et a fourni gracieusement un nouveau système provisoire, en attendant qu'une solution pérenne soit retenue. C'est aujourd'hui chose faite puisque notre salle polyvalente, pour la somme de 52 000 € HT, se voit désormais équipée d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) double flux et d'un système très performant de climatisation réversible, avec 4 groupes pour la salle principale et 1 groupe pour le hall d'entrée. Très bien chauffée et à moindre coût en hiver, la salle principale comme l'entrée seront donc rafraîchies les mois d'été. Autres avantages d'une VMC double flux : la qualité de l'air grâce à la filtration et le confort ther-

mique puisque l'air insufflé est tempéré par l'échangeur à rendement (exemple en hiver : s'il fait 0° à l'extérieur, l'air soufflé sera à 18° gratuitement), le gain de chauffage par récupération de la chaleur sur l'air extrait (économie d'environ 30%), le confort d'été assuré par la free cooling et bien évidemment la réduction des coûts énergétiques sur la facture EDF.

En effet, alors que l'ancien système nécessitait un total de puissance pour la totalité du bâtiment de 211.6 KW, le nouveau système, bien que plus performant et plus confortable que le précédent, ne nécessite que 61,34 KW de puissance totale pour tout le bâtiment, soit trois fois moins, d'où un gain énergétique de 150.26 KW. Le contrat énergétique de 180 KW avec EDF sera donc revu à la baisse, avec à la clé une réduction significative de notre facture énergétique qui fera le plus grand bien à nos finances, mais aussi à l'environnement...

UN NETTOYAGE EXTÉRIEUR COMPLET POUR NOTRE SALLE POLYVALENTE

Cela faisait bien des années que notre salle polyvalente n'avait pas subi un tel coup de propre. Après la rénovation complète du chemin d'accès et la réparation du système de chauffage, un nettoyage en profondeur a été effectué sur les façades, modénatures et la toiture de notre salle polyvalente. Après le nettoyage complet des façades, un travail d'hydrofugation de toute la toiture a été effectué. C'est un procédé en trois phases, nettoyage, assainissement et application, qui permet, grâce à des produits hydrofuges et photocatalytiques, d'enlever les mousses et lichens et d'étanchéifier une toiture poreuse, qui a des infiltrations comme c'était visiblement le cas. Notre salle polyvalente a donc retrouvé les fastes de sa première jeunesse.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE : UNE HAUSSE CONSTANTE DES CONSULTATIONS

Le renouvellement et l'enrichissement du site internet de la commune est un travail quotidien qui semble porter ses fruits. En effet, vous êtes toujours plus nombreux à consulter les pages du site, comme le montre le tableau ci-dessous. Entre 2013 et 2014, ces consultations étaient déjà passées de 57 614 à 87 474, soit une hausse de 30 000. En 2015, les consultations s'élèvent à 109 178, soit une hausse de 32 000 par rapport à l'année précédente. L'année 2017 commence très fort, puisque l'ancien record mensuel de consultations (11242 en avril 2014) vient d'être battu, avec 11705 consultations pour janvier 2016. Le tableau de synthèse des doléances

des Pierreverdants lors des réunions publiques de secteur, avec le suivi des réalisations est la page la plus régulièrement consultée du site. Suivent l'annonce des prochaines manifestations, les rubriques associatives et les revues de presse au quotidien pour la commune et la communauté d'agglomération DLVA. Néanmoins, les menus de la cantine scolaire, les actualités du CCAS et de la Bibliothèque pour Tous ou l'annonce tous les mois des prochaines coupures de courant, ne sont pas en reste. Les Pierreverdants pourront en 2016 consulter des rubriques récentes, comme celles des risques majeurs sur la commune, feu de forêt, mouvements de ter-

rain, inondation... les avancées du PLU, la limitation de la pollution visuelle sur le bord de nos routes, des photos anciennes et actuelles de notre village, des photos d'événements sur la commune avec la rubrique Pierrevert en photos, des vidéos d'événements dans la rubrique publications de la commune, les interviews de Monsieur le Maire et ses éditos, des dossiers d'actualité comme les travaux, les newsletters... des dossiers juridiques rappelant les traits essentiels de la législation en vigueur pour les plantations privées et publiques, les nuisances sonores et olfactives de voisinage, le débroussaillage, l'emploi du feu, le déneigement...

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
2006											779	627	1406
2007	832	1143	1314	1329	1429	1545	1610	1187	1717	1518	1400	1593	16617
2008	2300	1630	4421	2948	3390	2941	2726	2411	3876	2991	3246	2944	35824
2009	3570	3354	3751	3332	2538	2906	3377	2927	2749	3042	3170	2688	37404
2010	3905	3041	3838	3639	4337	4041	4616	3247	4376	4334	3834	3533	46741
2011	4118	3142	3896	3052	3539	4188	3785	3411	5386	4309	3311	2933	45070
2012	3532	3016	3737	2801	3552	4011	3956	3382	4615	3297	2997	2906	41802
2013	4443	3963	4934	4505	5149	4483	4781	4645	5996	6490	4728	3497	57614
2014	4943	5507	5829	11242	7904	6801	6764	5653	7672	7789	7928	9442	87474
2015	9489	7342	8630	8637	8754	10967	9827	8331	9511	9958	8993	8739	109178



PROJET D'ÉLABORATION D'UN GUIDE PRATIQUE ET TOURISTIQUE : APPEL AUX ASSOCIATIONS

Afin de diversifier ses supports de communication, l'équipe communication et l'adjointe déléguée au tourisme souhaitent mettre en place dans le courant de l'année 2016 un guide pratique et touristique. Ce guide, en complément de l'actuel Agenda, permettra de valoriser encore mieux l'ensemble des forces associatives, touristiques et économiques de notre commune (associations, structures d'hébergement et de loisir, sociétés de services, commerçants, artisans, praticiens de la santé, artistes et professions artistiques, golf et domaines viticoles de Pierrevert) auprès des différents usagers (habitants, nouveaux arrivants, touristes...). Ce guide de haute qualité aura une durée de 4 ans.

Nous invitons dès à présents toutes les associations de Pierrevert à envoyer au service communication de la commune un texte de présentation générale de leur structure, visant à faire mieux connaître et promouvoir leurs activités. Ce texte ne devra pas dépasser 1000 caractères, et sera utilisé aussi sur le site de la commune. Son contenu devra fournir des informations toujours valides dans 4 ans.

Adresse d'envoi jusqu'au 31 mars :
communicationpierrevert@gmail.com

DE LA MODIFICATION DU PPRIF À L'IMPLANTATION DU PROJET TOURISTIQUE DU GOLF

Le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN) et son volet "Risques incendies de forêt" (PPRIF) annexés à nos documents d'urbanisme (POS actuel et futur PLU en cours d'élaboration) constituent des servitudes d'utilité publique opposables aux tiers. Leur objectif est d'éviter l'aggravation des risques et autant que possible, de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens exposés. En cela, ces plans déterminent la réglementation applicable tant aux projets nouveaux qu'aux biens et activités existants, et divisent le territoire en zones définies en fonction des risques. Ils sont consultables sur le site de la Mairie.

En annexe du PPRIF, sont listés un certain nombre de travaux à réaliser, relevant de 3 catégories :

- des travaux à réaliser obligatoirement dans certains quartiers situés en zone bleue (B1) dans les 5 ans après approbation du PPRIF, donc avant le 10/12/2017
- des travaux préconisés, tels que la transformation en coupure de combustible de la piste forestière existante reliant le nord du quartier de Saint-Véran à celui de la Pinède, des créations de point d'eau...
- des travaux à réaliser dans des zones violettes (B0) pour améliorer la défense collective contre les incendies afin de procéder au basculement de ces sec-



teurs (soumis avant travaux aux dispositions applicables en zone Rouge) en zones bleues (B1)

Les travaux déjà réalisés par la municipalité, validés par le SDIS et l'ONF, ont permis de solliciter une première modification simplifiée du PPRIF qui a été prescrite par arrêté préfectoral n°2015-336-008 le 2 décembre 2015. Cette modification porte sur 3 points :

- la rectification d'une erreur matérielle de zonage au niveau du lotissement "Le Clos Saint-Véran"

- le passage en zone B1 (bleue) du secteur B0-7 (zone violette) Montée Eugène Charbonnier

- l'extension du zonage du secteur B0-9 (Golf du Luberon)

Les enjeux de cette modification sont importants et principalement de deux ordres : actualisation du PPRIF et amélioration des conditions d'implantation au Golf d'un projet touristique indispensable pour la commune.

ACTUALISATION DU PPRIF

- 3 aires de retournement ont été réalisées au niveau de l'Impasse Saint-Véran, de l'Ancien chemin de Manosque à Pertuis et de la Rampe des Ginestes
- un poteau incendie a été installé à l'intersection de la RD 6 et du Boulevard Sansano

La liste des travaux à réaliser, précisés dans le PPRIF sera actualisée en conséquence et le basculement de la zone B0-7 (zone violette) en zone B1 (zone bleue) rentre dans ce cadre puisque, Montée Eugène Charbonnier, un poteau incendie a été installé et une aire de retournement a été marquée au sol, conformément aux préconisations du Capitaine Christophe Devaux, Chef du Centre de Secours de Manosque.

REDIMENSIONNEMENT DE LA ZONE CONSTRUCTIBLE DU GOLF

Pour le Golf, l'extension de la zone violette est une condition sine qua non à la poursuite de son projet de développement touristique, prévu mais en souffrance depuis 18 ans. Le projet, dans sa dernière évolution, prévoit notamment l'implantation d'une coupure combustible sous forme d'un parcours de 9 trous supplémentaires qui créera un vaste espace dégagé, dépourvu d'arbres ; cette coupure permet l'extension de la zone B0 actuelle. Lorsque cette extension sera effective, seront réalisés dans un second temps les travaux inscrits au PPRIF pour passer la zone B0 du golf en zone B1. Le projet du Golf pourra alors être conduit à son terme. Il prévoit la création d'une structure d'hébergement hôtelier et d'un équipement sportif et de loisir haut de gamme et à forte valeur ajoutée touristique, qui renforceront l'attractivité de la commune et de DLVA, tout en créant et pérennisant un bon nombre d'emplois.

Appelé à se prononcer sur cette modification simplifiée du PPRIF, le Conseil Municipal a salué et voté à l'unanimité cette étape décisive pour le Golf et l'amélioration de la défense incendie de notre commune. L'étape suivante du processus est la consultation du public du 25 janvier au 25 février en mairie.

EXPRESSION DES GROUPES D'ÉLUS DE L'OPPOSITION

LAMENTABLE ET IDIOT

Dur pour un titre, mais il exprime ce que j'ai ressenti lors du conseil municipal de septembre. À l'ordre du jour la mise au placard pur et simple de la directrice des services, une personne intègre, qualifiée, appréciée et respectée... sous prétexte "d'économies" ! Si elle ne retrouvait pas de travail la commune aurait dû la payer jusqu'à sa retraite soit plus d'1,3 million d'euros sans compter un éventuel procès !

Heureux dénouement pour elle. Elle vient d'être recrutée par une administration qui n'a aucun doute sur son professionnalisme. Cependant si les élus de la majorité avait su gérer cette situation avec discernement nous ne saurions pas obligés de la payer avec nos impôts environ 55 000 € pour travailler ailleurs... Et le risque du procès aurait pu être évité avec bien sûr frais d'avocat, etc... Comme on dit : "un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès". Décidément, nous n'avons pas les mêmes valeurs, je n'appelle pas cela "une bonne gestion ni faire des économies" !

Ce mois de décembre a vu fleurir sur les routes de la commune des "sortes de ralentisseurs", je dis bien "sorte" car sauf erreur de ma part, ces constructions ne respectent pas la réglementation en vigueur. En cas d'accident le Maire engage la responsabilité de la commune et la sienne !

Je vous souhaite pour la nouvelle année, du bonheur, de profiter de vos familles, de vos amis, de vous amuser, de rire, en un mot de tout simplement vivre.

Evelyne Venet
evelyvenet.blogspot.fr

ET SI, ET SI, ET SI...

S'il faisait chaud en hiver, ce serait l'été et nous serions probablement dans l'hémisphère sud... Soyons sérieux et responsables et surtout rétablissons la vérité.

Août 2014 : l'agent est informé de la volonté politique de supprimer son emploi trop onéreux. Cette démarche est entamée dans un climat de concertation et avec la volonté affirmée de l'accompagner au mieux pour lui permettre de trouver un poste dans une autre structure.

Septembre 2015 : après une année entière laissée pour lui permettre de trouver un emploi au sein d'une autre collectivité ou administration et quelques opportunités autant à l'initiative de l'agent que de la commune qui ont échoué, il était nécessaire de supprimer cet emploi afin de clarifier la situation, de prendre date et permettre aux délais d'une telle procédure de commencer à courir. Le Comité Technique, réuni le 1^{er} septembre 2015 a émis un avis favorable à la suppression de ce poste et le CM par délibération du 14 septembre l'a supprimé.

Décembre 2015 : la Commission Administrative Paritaire prend acte de la suppression de poste et par courrier du 15/12/2015 indique les conséquences qui en découlent :

- « - *Maintien en surnombre dans la commune de Pierrevert pendant un an*
- *Prise en charge par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône qui se chargera de trouver un reclassement, avec possibilité de lui confier des missions temporaires*
- *Radiation des cadres de l'agent après trois refus de postes »*

2016 : l'agent est placé en surnombre puis dès le 04/01 mis, avec son accord, à la disposition du Centre de gestion de Volx, pour son reclassement à partir du 04/09 parmi les effectifs de cet établissement sur un poste vacant correspondant à son grade...

Afin d'accompagner au mieux au reclassement de cet agent, la commune convient de continuer à assumer le coût chargé de son salaire pendant les 3 premiers mois de sa mise à disposition puis 50% pendant les six mois suivants jusqu'à son intégration définitive au personnel du Centre de Gestion. Ce qui représente en dépense restant à la charge de la commune et correspondant au coût chargé du salaire et du régime indemnitaire la somme totale de : 24 782 € et non 55 000 € et encore moins 1 300 000 € et plus ! Au final, il n'y a aura eu qu'un weekend (celui du jour de l'An) entre la mise en surnombre et la reprise d'un emploi !

Cette procédure a été entamée avec beaucoup de sérieux, de rigueur, sans inconséquence et avec surtout le souci majeur de permettre la meilleure issue possible et pour l'agent et pour la commune. C'est en bonne voie mais peut-être, est-ce cela qui dérange certains élus de l'opposition ?

Avec des "si" dit-on, « *on mettrait Paris en bouteille* »... Pour ma part, mon pragmatisme et mon esprit rationnel me font préférer de très loin les prises de décisions réfléchies et réalistes aux divagations du virtuel et de la fantaisie.

André Mille

FUTURS LOCAUX DES SERVICES TECHNIQUES

Les locaux actuels sont en ruine et insalubres : ils ne répondent pas aux normes d'accessibilité et de sécurité en vigueur et ne sont pas fonctionnels. Il est bien dommage que l'ancienne municipalité n'ait pas pris la mesure de l'urgence et du caractère autant inévitable que nécessaire de reloger décem-

ment ces services. Un terrain est donc en cours d'acquisition en vue d'y implanter les futurs Services Techniques Municipaux: ce ne seront pas des hangars, loin de là, et les premières esquisses montrent des bâtiments de construction traditionnelle s'intégrant parfaitement dans le paysage.

FINANCES

Il n'a jamais été question de mise sous tutelle de nos finances. Il faudrait pour cela que nous soyons dans une situation telle que nous ne puissions plus faire face à nos dépenses obligatoires. Or ce n'est pas le cas, comme nous l'avons déjà expliqué dans le RO n°135 (article en page 7).

Bernard Briffault

EXPRESSION DES GROUPES D'ÉLUS DE L'OPPOSITION

2016 : VEILLONS TOUS À CE QUE LE VILLAGE D'OR NE DEVIENNE D'ARGENT

Le maire nous apprend que la Commune risque d'être mise sous tutelle après 2 ans de sa gestion. Pourtant, près d'1 million € ont été votés pour construire des hangars pour les Services Techniques, dans les vignes sous le vieux cimetière ! Ceci bétonnerait à jamais le paysage de l'AOC Coteaux de Pierrevert. Nous sommes opposés à ce choix contre nature. Nous suggérons de simplement moderniser les bâtiments actuels. Nous sommes aussi très alarmés par l'urbanisation de Pierrevert gérée par l'adjoint C. Lageste. La concentration de logements sociaux dans le quartier Grassi/ Quair sera insupportable en termes de circulation, nuisances, classes surchargées. Quant à la ZAD des Terres blanches, banalisée, elle n'a plus rien à voir avec notre beau projet écologique et équilibré (qui n'est pas celui présenté dans le RO). Il y a moyen de faire autrement ! Dans la ligne de cette municipalité, la restauration scolaire -qui fut excellente avec notre chef lauréate bio de PACA- a été cédée à une société privée. La recherche de rentabilité permettra-t-elle encore le bio, le frais, les produits locaux de saison ? Des enfants et leurs parents se plaignent. Les riverains du Quair ont lancé une pétition. Le premier adjoint a démissionné. Beaucoup d'entre vous nous font part de leur déception. Notre libre expression est limitée, mais nous restons vigilants, avec vous, et essaierons de protéger notre qualité de vie et de paysages. Tous nos vœux de bonne santé à chaque agent municipal et à chaque Pierrevertant.

I. Aubel, S. Chaumont,
JP Julien, Y. Marchais,
P. Piednoël

POLITIQUE URBAINE

Le BEC a été réalisé, après achat, sur une parcelle agricole et en zone AOC, tout comme le seront les futurs locaux des Services Techniques, à ceci près que ces locaux seront de construction traditionnelle et conformes au caractère provençal de notre village, avec une intégration paysagère particulièrement soignée et adaptée à la configuration du site. Ce sont des équipements publics structurants dont l'implantation en zonage agricole, incontestablement à l'avantage de la commune, est autorisée par la législation en vigueur.

Par ailleurs, hiérarchie des normes oblige, notre PLU, en cours d'élaboration, doit être compatible aux documents d'urbanisme supérieurs, au premier rang desquels se trouve le SCOT de la région de Manosque et ensuite le Programme Local de l'Habitat DLVA, documents disponibles sur le site de la commune. À ce titre, quelle que soit la volonté des élus, et quoiqu'on puisse en dire ou promettre aux habitants des quartiers concernés, l'aménagement urbain à Pierrevert ou ailleurs ne pourra jamais contrevenir aux règles du SCOT et du PLH. Or, que dit le SCOT en termes d'urbanisation sur les parcelles libres du Quair ? Le Quair est inscrit dans le SCOT comme un "quartier à enjeu de densification et de mixité sociale", avec une densité minimale de 35 logements à l'hectare côté nord-est de la Traverse du Quair, et de 25 logements à l'hectare côté sud-ouest de cette Traverse. Le SCOT, élaboré en étroite collaboration avec la Municipalité Chaumont, a été soumis à enquête publique du 8 octobre au 9 novembre 2012, puis approuvé le 19 décembre 2012. Petit rappel : vœux du Maire 2013, discours de Mme Chaumont : « *le SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale est un document extrêmement important pour l'avenir de la commune, car il décide de sa physionomie. J'y ai beaucoup travaillé, avec nos urbanistes, qui savent analyser de façon très attentive et pointue, et nous avons réussi dans ce document à préserver nos paysages. Concernant les logements sociaux, j'ai anti-*

cipé depuis 3 ans : en effet il fallait prendre les devants, pour pouvoir décider encore nous-mêmes quels logements sociaux nous pouvions accueillir ». L'obligation de logements sociaux remonte la loi SRU, approuvée en 2000 par le gouvernement Jospin, et son durcissement à la loi du 18 janvier 2013, dite loi Duflot. Nous aurions préféré que ces lois n'obligent pas notre commune en termes de production de logements sociaux, impératif qui peut bien être légitime sur le plan national, mais qui ne nous semble pas adapté à une commune comme Pierrevert, d'autant qu'il est assorti de lourdes sanctions financières. Les riverains du Quair, conscients de cet impératif, ont lancé une pétition. Cela peut aisément se comprendre...

Quant à la ZAD des Terres blanches, si elle vous semble banalisée Mme Chaumont, ne vous en prenez qu'à vous-même, puisque c'est aujourd'hui l'aboutissement de votre propre projet, mûri pendant 6 ans. C'est votre municipalité qui a voté et donc validé le plan de masse (sauf 2 abstentions : Pierrette Grégoire et Evelyne Venet) le 25 juin 2012 en Conseil Municipal. Ce plan de masse vous a été présenté par la MAP le 21 mai 2012. Deux réunions du Comité de pilotage, organisées par vos soins, les 29 mai et 21 juin 2012, ont précédé cette validation officielle par votre équipe du plan de masse, dont vous contestez aujourd'hui le bien fondé. Nous n'avons fait changer que deux choses pour finaliser votre projet : des toits traditionnels à la place des toits plats, et des ocres beiges à la place du blanc initialement prévu, et ce, afin de respecter le caractère provençal des constructions sur la commune. Cela devrait permettre à cet éco-quartier pierrevertant de ne pas ressembler au lotissement du bas de la Pinède à Manosque... S'il y avait moyen de faire autrement comme vous le prétendez, pourquoi ne pas l'avoir fait durant les 6 longues années de votre mandat ?

Christian Lageste

CANTINE SCOLAIRE

En ce qui concerne la restauration scolaire, revoyons un peu votre vocabulaire... Vous dites : elle a été cédée, or le verbe "céder" traduit l'action de vendre ou revendre un bien ! Mais, nous n'avons fait que "concéder" c'est-à-dire donner par contrat à une personne privée la gestion d'un service public moyennant rémunération pour une période déterminée !

Parlons du frais, des produits locaux et de saison, leur utilisation fait partie intégrante et conditionnelle du Cahier des Charges de ce marché. Le bio ? Chacun a pu se reporter au compte-rendu de la réunion de bilan du 15.10.2015 publié intégralement sur le site de la commune où est précisé notre engagement à le faire intégrer de façon pérenne au travers des fournisseurs de fruits et légumes dans l'alimentation scolaire.

Geneviève Albenga

RETOUR EN IMAGES



1



2



5



6



9



10

1 - 17 janvier : cérémonie des vœux
 2 - 31 janvier : repas communal des aînés
 3 - 5 avril : chasse aux œufs
 4 - 11-12 avril : fête du village
 5 - 25 mai : pique-nique à la chapelle Saint-Patrice

6 - 30-31 mai : 24 heures VTT
 7 - 6 juin : jeux de Pierrevert
 8 - 21 juin : fête de la musique
 9 - 13-14 juillet : fête nationale
 10 - 31 juillet-2 août : nuits photographiques de Pierrevert

11 - 13 septembre : forum des associations
 12 - 3-11 octobre : fête du santon
 13 - 27-29 novembre : illuminations et marché de Noël

SUR L'ANNÉE 2015



PREMIÈRE ÉDITION DE LA FÊTE DU SANTON À PIERREVERT

La première édition de la Fête du santon à Pierrevert s'est déroulée du 3 au 11 octobre dernier et a connu un grand succès. En effet, elle a accueilli de nombreux visiteurs de toute la région.

Une quinzaine d'exposants appartenant à la Confrérie des Santonniers a pris ses quartiers dans la salle polyvalente.

L'accueil des visiteurs durant tout l'événement a été réalisé par deux associations pierreverdantes : la Bibliothèque pour Tous et Les amies de Pénélope. La municipalité tient à les remercier pour leur investissement et leur mobilisation.

La Confrérie des Santonniers a choisi Pierrevert pour célébrer son 9^e Chapitre. Depuis l'église Saint-Pierre, les membres costumés ont défilé dans les rues du centre ancien jusqu'à la salle polyvalente, accompagnés en musique par le groupe folklorique "Osco Manosco".



Pour la cérémonie, Monsieur le Maire s'est essayé à la fabrication d'un santon... Puis, Robert Maurin, grand maître de la Confrérie Nationale des Métiers de l'Art santonnier a intronisé deux nouveaux compagnons. Deux dames ont en effet été à l'honneur : Monique Blouin (La malle aux trésors) et Lydia Garcia (Les santons d'Analy).

Trois nouveaux membres Honoris Causa ont également été investis : M. le Maire pour son accueil ; Fabienne Krebazza, adjointe à l'événementiel, pour la valorisa-



tion de leur manifestation et Colette Espariat pour son intérêt pour l'art santonnier et son implication depuis 1993 pour réaliser la magnifique crèche de l'église Saint-Pierre.

Pendant les 9 jours d'exposition, l'Atelier Casa, représenté par Christine Casanova, a proposé une animation pour les enfants de l'Accueil de Loisirs. Ainsi, ils ont pu fabriquer des personnages en argile qu'ils ont ramenés chez eux afin d'agrémenter leur crèche de Noël.

VERNISSAGES AU MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN

Dans la continuité logique de la réouverture du musée depuis l'été dernier, la Municipalité, sous l'impulsion de Fabienne Krebazza, proposera des expositions tout au long de l'année. Premier invité : Henri Kartmann, qui du 7 au 8 novembre, a présenté les photos issues de sa série "Cépages d'hiver". Ces images ont été prises sous la neige près de chez lui, à Pierrevert.

Ses photos cherchent à aller au-delà de la description, presque au niveau de la matière. « *Tu te qualifies toi-même de plasticien autodidacte* » commentera l'Adjointe à la culture dans son discours lors du vernissage de l'exposition. Elle rajoutera « *l'un*

de tes proches m'a dit de toi, que pour ton travail photo, tu avais un regard frais, un regard d'éternelle jeunesse, notamment avec la nature qui t'entoure, j'ai trouvé cela très juste ».

Ce Pierreverdant a exposé en France et à l'étranger. Ses photos ont été sélectionnées par plusieurs revues photographiques. En 2010, il a obtenu le prix de la découverte. Henri, un retraité qui a deux passions : son village et la photo, ou la photo et son village ?

À noter : prochaine expo au musée par l'association pierreverdante R'Eve d'art, du 2 au 9 avril 2016.



HALLOWEEN ET LES ROIS AU MOULIN D'ANTOINE



Suite au lancement d'un concours de dessin sur le thème "Dessine-moi Halloween", auquel plus d'une centaine d'enfants ont répondu, le Moulin d'Antoine a organisé un goûter pour les enfants venus assister au tirage au sort. La grande gagnante est Anaïs. Cette animation très réussie a rassemblé un grand nombre d'enfants, parents, en présence de nombreux élus, et donné entière satisfaction à l'organisateur, Ludovic Arnoux, toujours content « *de s'impliquer dans la commune, de participer à la vie du village et de garder un lien social avec les clients* ». En témoigne la personnalisation des fêtes des galettes des rois pour l'épiphanie, avec des monuments et sites de Pierrevert, chapelle Saint-Patrice, Église Saint-Pierre, Portail Saint-Joseph... La mairie n'a pas été oubliée ! Une belle initiative à l'image de leur implication dans la vie du village.

UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE ET ANIMÉE

Afin d'annoncer dignement les Fêtes de fin d'année, la Commune de Pierrevert a organisé le vendredi 27 novembre dernier, sur la place du 19 mars 1962, le lancement des Premières Illuminations de Noël. Cette toute nouvelle manifestation a attiré beaucoup de monde, venu en famille. Les enfants ont pu jouer sur la structure gonflable installée pour l'occasion et aller chercher une sculpture de ballon auprès de Patrick'Atrak. Jean-Pierre et Marthe Bourdaud ont gentiment préparé du vin et du chocolat chaud et ont vendu des crêpes au profit des enfants malades.



Puis, la tradition s'est prolongée avec les crèches qui se sont installées de part et d'autre du village : celle de Santine Di Luca, pierreverdante, nichée sous la voûte de la place où se situent les commerces, celle exposée amoureusement depuis des années au creux de l'Église Saint-Pierre, sans oublier celle réalisée par les bénévoles de la Bibliothèque pour Tous illustrée d'ouvrages sur la culture provençale.

Avancé d'une semaine par rapport aux autres années en raison des élections régionales, le Marché de Noël a accueilli le dimanche 29 novembre une cinquantaine

d'exposants à la salle polyvalente et a connu une belle affluence. En nouveauté, des démonstrations culinaires ont ponctué la journée. L'animation pour les enfants était aussi au rendez-vous et ne cesse de s'étoffer à chaque nouvelle saison : atelier Origami et histoires au Coin des Petites Oreilles, atelier jeu, sans oublier la boîte aux lettres du Père-Noël.

En parallèle, sept associations culturelles et sportives se sont mobilisées pour le Téléthon et ont proposé des actions jusqu'au 5 décembre : Echiquier Pierreverdant, Les Amies de Pénélope, Natur'Bike, Pierrevert Sports Football, Atelier Blues & Jazz, Cubamía. Un grand merci pour leur implication et leur investissement !

Dans le prolongement de l'effervescence de Noël, le dimanche 13 décembre, l'Église Saint-Pierre a résonné sous les chœurs de la formation "La clé des chants" issue du Club des Aînés. Puis, l'illustre Marc Donato a lu à la Bibliothèque des histoires et des contes pour le plus grand plaisir des grands et des petits.

Enfin, le Samedi 19 décembre, l'association "Le Théâtre des Pas Pressés" recevait la Compagnie Rires Sourires à la salle de la Frache pour un spectacle décapant, percutant et rebondissant dont seul Dominique Zamparini a le secret. Les Pierreverdants qui ont répondu présents à cette invitation, attentifs mais aussi interactifs, ont pu se délecter en saisissant la balle au bond et les mots "Au pied de la lettre". Mention spéciale pour l'adaptation hilarante de "La lettre chargée" de Courteline interprétée entre autres par Bruno Bargada, co-fondateur de l'association pierreverdante "Le Théâtre des Pas Pressés". Les spectateurs détendus et satisfaits se sont ainsi facilement laissés prendre au jeu des mots...

Pour clôturer l'année 2015, l'association Evidanse a offert à la salle polyvalente un spectacle pour les enfants de l'école.

LA CLÉ DES CHANTS NOUS ENCHANTE

Ce dimanche après-midi 13 décembre, la nef de l'église Saint-Pierre était remplie de spectateurs, venus voir et entendre chanter la toute jeune chorale "la clé des chants" du club des aînés "Aqui sian ben" dont la création remonte à février 2015.



Accompagnés de leurs présentateurs, des enfants entre 7 et 13 ans, ils étaient une vingtaine pour chanter Noël mais aussi leur thème de prédilection, l'amour, l'amitié, la liberté et le partage. Pendant 1 h 30, le groupe a communiqué sa gaîté enthousiaste et sa joie de chanter au public venu nombreux. Pour le final, ils ont invité les choristes présents dans la salle à venir les

rejoindre sur scène donnant lieu à un joyeux tohu-bohu, car beaucoup ne se sont pas fait prier : au programme Alléluia de Léonard Cohen, mais aussi Noël interdit de Johnny Hallyday, sans oublier les traditionnels chants de Noël.

La section "La clé des chants" est un groupe de chants intergénération-

nel pratiquant le gospel, mais comportant aussi un répertoire très diversifié. Si vous avez entre 7 et 87 ans, venez nous rejoindre, toutes les générations sont admises à participer à cette activité convenant à tous les âges.

Contact : 06 51 54 18 63
dominique.hermitte@orange.fr

IL N'A PAS OUBLIÉ DE VENIR...

Cette année encore, le Père Noël n'a pas oublié de rendre visite aux enfants de l'école maternelle. Le 18 décembre, il a toqué à la porte de chaque classe où les enfants l'attendaient pour lui interpréter une chanson de Noël. Des friandises ont été distribuées, des photos souvenir prises, des promesses d'être bien sage ont été données et un rendez-vous fixé à l'année prochaine. Quant aux plus grands, ils ont reçu leur sachet de douceurs, des mains des aides du Père Noël, à la sortie du restaurant scolaire.



ACCROGOTAN

Voici l'année 2015 terminée... L'association Accrogotan vous souhaite une très belle année 2016 ! Nous continuons avec bonheur notre activité depuis maintenant plus de 5 ans et vous proposons des cours de Tango Argentin le lundi à 19 h (débutants/inter 1) à 20 h 15 (inter/avancés) avec nos professeurs renommés Julio Luque et Géraldine Giudicelli... Venez essayer un cours d'essai gratuit toute l'année et goûter la magie du Tango Argentin ! Pratiques mensuelles, bals argentins ! Depuis cette année, des cours de Rock'n'roll et Toutes Danses vous sont proposés le jeudi soir à 18 h 45 (Rock) suivi du cours de toutes

danses, avec Anne Perrin Gouron (diplômée de l'IFDS). Une nouveauté en ce début d'année : l'association Accrogotan vous propose des stages mensuels de Rock et Toutes Danses le dimanche une fois par mois de janvier à mai.

Présidente : Danièle Tilli

Infos/renseignements/inscriptions : accrogotan@hotmail.fr

Tango : 06 05 10 11 23 - Rock et danses de bal : 06 82 11 86 92

Facebook : accrogotan asso

ADIS

L'association humanitaire ADIS, reconnue comme ONG, œuvre depuis 1995 dans la création d'activités génératrices de revenus dans les pays en voie de développement. Intervenant essentiellement au Burkina Faso, elle réalise de nombreuses actions en venant en aide aux habitants : écoles, dispensaires, puits... Afin de financer ses projets, elle organise une soirée dansante déguisée le samedi 27 février à la salle polyvalente.

Infos : 06 85 94 75 66

DON DE SANG, Y PENSER C'EST NATUREL...
LE FAIRE C'EST ESSENTIEL !

Grace à ses stocks satisfaisants, l'Établissement Français du Sang a pu fournir en urgence les produits sanguins nécessaires aux soins des blessés, lors des événements dramatiques du 13 novembre. Dans un élan de générosité sans précédent, de nombreux donateurs se sont mobilisés. L'EFS, dans le cadre de la garantie de l'autosuffisance, doit reconstituer ses stocks. 10 000 dons sont

nécessaires chaque jour, il est important que chacun en prenne conscience et pas seulement au moment d'une catastrophe. Notre Amicale se félicite de participer à cette entraide humanitaire, mais regrette d'avoir dû annuler la collecte de décembre, prévue entre les deux tours d'élections, la salle étant initialement indisponible. Une proposition tardive de remplacement ne nous a pas

permis de réorganiser une autre collecte. Pour cette nouvelle année, nous nous engageons à poursuivre notre engagement au service de la santé en vous accueillant nombreux aux collectes programmées en 2016 : 17 mars de 8 h 30 à 13 h ; 31 mai de 15 h à 19 h 30 ; 14 septembre de 15 h à 19 h 30 ; 9 novembre de 8 h 30 à 13 h.

Marie-Claire Guisle : 04 92 72 88 99

L'ATELIER BLUES & JAZZ DE PIERREVERT A ANIMÉ LA FIN D'ANNÉE



Animation musicale au Bacchus le 5 décembre, pour le Téléthon

Décembre a été marqué par deux événements notoires à l'initiative de l'Atelier Blues et Jazz : animation de la soirée du Téléthon au restaurant "Le Bacchus" et, le lendemain, concert du trio Weirich-Siegel-Bec, organisé à la salle de la Frache (qui avait accueilli en avril le quintet "Soungé"). Deux autres concerts de qualité sont en préparation pour les mois à venir. L'Atelier Blues & Jazz de Pierrevert travaille cette année sous la conduite de deux musiciens professionnels, Carl Bouchaux et Manu Decormis, membres de Jazz

en Provence. L'objectif principal est de développer l'apprentissage du "jouer ensemble". Si vous êtes bassiste (ou contrebassiste), venez nous rejoindre. Réunion tous les jeudis à l'ancienne école, de 18 h 30 à 21 h (sauf vacances scolaires). Adhésion annuelle : 25 €. Cotisation trimestrielle de fonctionnement : 60 €.

Contact : Daniel Dohin

06 82 01 50 64

atelierblues.pv@free.fr

Adresse Facebook :

Atelier blues & jazz Pierrevert

L'ASSOCIATION DE JUMELAGE PIERREVERT-PALAIJA "UN RENARD BIEN DÉCIDÉ À GAGNER" EN 2016

Séduits par le jeu ancestral (Tiro del Panforte) pratiqué par l'équipe Toscane que nous avons reçue en avril 2015, nous avons créé notre propre équipe qui participera désormais à des tournois amicaux dans toute l'Italie. Ce jeu, vieux de 800 ans, est une nouvelle opportunité d'échanges joyeux avec nos jumeaux, mais aussi avec tous les Pierreverdants sans distinction d'âge ou de sexe. 2015 se clôture avec 120 adhérents et un programme complètement accompli. Merci à André Mille qui nous a permis de faire le loto de la Saint Valentin pour compenser la dépense de réception des italiens en avril. Ce loto aura lieu le 14 février 2016, avec une pléiade de lots : voyage à Venise de 4 jours pour 2 personnes en pension complète et visites guidées des îles de la lagune, des weekends gastronomiques, repas en tête-à-tête...

Parmi les projets aboutis de 2016 : séjours et échanges linguistiques, voyage découverte de la Toscane profonde avec la fête des Crostini (où nous sommes conviés chaque année), et le grand voyage en Sicile. Sans oublier l'atelier d'italien, suivi par 32 adhérents dont 2 jeunes étudiants. Le nombre croissant de participants nous obligera sans doute à faire un 2^e groupe.

Un grand merci aux membres du bureau pour ce merveilleux travail, et à tous nos adhérents pour leur fidélité. Excellente année 2016 à tous.



Contact : AJPP - Max Eymat : 06 16 50 19 20

Mail : ajpp04@wanadoo.fr

Site internet : <http://association-jumelage-pierrevert-palaia.com/index.html>

ASSOCIATION LES AMIES DE PÉNÉLOPE

On ne peut commencer la nouvelle année sans que notre association vous présente ses meilleurs vœux pour 2016. L'année écoulée nous a apporté beaucoup de joie au sein de notre association car c'est toujours un plaisir de se retrouver tous les vendredis après-midi. Notre exposition qui a eu lieu du 6 au 9 juin a eu un grand succès et nous remercions tous les visiteurs de leur venue. Nous continuons à partager nos mardis après-midi avec les enfants de l'école primaire dans le cadre des TAPS en leur apprenant les bases de la broderie et du tricot. Cette

activité a un grand succès avec plus de 60 enfants sur l'année scolaire passée. Nous avons participé au bon fonctionnement du marché des santonniers début octobre en assurant la permanence une partie de la semaine. Et c'est en tenant un stand de vente de gâteaux au profit du Téléthon que nous avons achevé cette année bien remplie. Vous pouvez nous suivre sur notre blog : broderie-pierrevert.over-blog.com

Contact : Mireille Vailler (Présidente) - 06 76 72 05 23
lesamiesdepenelope@gmail.com

"LES AMIS DE PALAIA", UN CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ !

C'est par un changement dans la continuité que s'est, pour notre association, terminée l'année 2015. Dans la continuité avec le traditionnel repas de fin d'année -au "Bacchus"- et la non moins traditionnelle escapade automnale de 3 jours en Toscane, qui a réuni plus de quarante participants, accueillis à Palaia, pour la majorité d'entre eux, dans les familles, la preuve des forts liens d'affection tissés entre les citoyens de nos deux cités. La régularité de ces échanges, la force de ces liens, la reconnaissance très précoce, par la Municipalité de Palaia, puis la désignation par M. André Mille, Maire de Pierrevert, des "Amis de Palaia" comme uniques animateurs du jumelage dans le cadre des relations intercommu-

nales, ont induit la volonté de changer le nom de notre association, pour un titre plus évocateur de la nature et de la profondeur de ces relations. C'est ainsi que, lors d'une assemblée générale extraordinaire, mi-décembre, a été entérinée par une majorité des présents la nouvelle appellation de notre association : "Comité de jumelage les Amis de Palaia", une façon de mieux traduire notre réelle et profonde implication dans ce rapprochement, vieux de bientôt 15 ans, entre deux cités européennes. C'est, chers amis Pierreverdants, sous ce vocable que vous verrez désormais paraître "Les Amis de Palaia".

"Le comité de jumelage Les Amis de Palaia" présente ses vœux les meilleurs de

bonne et heureuse année 2016 à tous les Pierreverdants.

Pour nous rejoindre: Joëlle Geoffroy (Présidente) : 04 92 72 91 86
lesamisdepalaia@bbox.fr
<http://lesamisdepalaia.free.fr>



NOUVEAUX HORAIRES POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Suite aux demandes formulées par les parents et les enseignants, nos permanences du mardi et du vendredi ont été modifiées : elles se tiendront de 15 h à 18 h. Notre animation autour des fêtes de fin d'année, des traditions provençales et du travail des santonniers, en particulier celui de plusieurs personnes du village, a été visible jusqu'au 2 février, jour de la Chandeleur et jour du retour des santons dans la boîte en car-

ton... Les principaux prix littéraires de l'année sont en rayon ainsi que les coups de cœur des bibliothécaires. Toute l'équipe souhaite une excellente année aux Pierverdants avec plein de rencontres et discussions autour du livre !

« *Les noms des écrivains sont des gongs. À les prononcer j'entends leur vibration* » Christian Bobin.

LA GRELINETTE PREND LE RELAIS !

Suite à la dissolution de l'association "Le Cabanon" cet automne, l'association "Grelinette et Compagnie" a été créée pour permettre aux jardiniers de continuer à potager, expérimenter, partager... sur le terrain du Jardin de Jeannette situé au cœur du village. Seize parcelles, soit la totalité de l'existant, sont actuellement attribuées, dont neuf à des familles résidant dans le vieux village. Six nouveaux

foyers ont ainsi pu accéder à un lopin de terre ! Chaque parcelle d'environ 10 m² se cultive à la guise de son jardinier, été comme hiver, mais toujours selon les principes de l'agriculture biologique. La grelinette en est le symbole : elle permet d'ameublir le sol sans le retourner afin de préserver les couches fertiles et l'écosystème de la terre. Au-delà des plantations et récoltes, la vie au jardin est

ponctuée de temps collectifs pour un partage d'expériences, de graines et aussi l'entretien du terrain. La convivialité y est de mise ! Le jardin de Jeannette, le jardin des Merles situé en contrebas du village, ainsi que l'alimentation en eau sont mis à disposition de l'association gracieusement par la Mairie de Pierrevert. Il reste de la place ! N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez prendre une parcelle, proposer une animation ou une manifestation ou simplement venir visiter le lieu. Vous pouvez également souscrire à une adhésion de soutien (12 € minimum l'année) et ainsi participer à la vie de Grelinette et Compagnie.
Présidente : Emmanuelle Frutozo
06 88 96 74 92
Trésorière : Catherine Bianucci
Secrétaire : Mounia Trabelsi
Contact mail :
grelinette04860@gmail.com



IMAGES IN VIDEO

**Images
In Video**
ASSOCIATION LOI 1901

"Images in Video" a pour but de développer et de promouvoir des activités de communi-

cation et de production audiovisuelles. Créée récemment sur Pierrevert, cette association propose diverses prestations comme la réalisation de documents audiovisuels (reportages, documentaires, clips, fictions...). L'association tend à devenir un support de communication, de création aux entreprises, structures associatives, collectivités, mais aussi auprès de particuliers. Images in Video s'investit aussi dans l'Éducation à l'image et met en place des animations autour de l'image et du son en direction de publics enfants, adultes, valides et handicapés. L'association participe aux TAPS de Pierrevert au sein de l'école élémentaire depuis janvier 2016.

Contact : Sophie Paris (Présidente)
06 45 65 85 74
sophie.paris04@orange.fr

CLUB DES MINÉRAUX ET FOSSILES

Nous aurons cette année le 20^e salon des Minéraux Fossiles et Pierres Précieuses au début du mois de juin à la salle polyvalente, qui attirera de nombreux visiteurs comme chaque année. Si vous aimez les minéraux et les fossiles, que leur beauté vous fascine ou bien que les trouver dans la nature vous intéresse, n'hésitez pas à contacter notre club et rejoignez-nous : notre réunion mensuelle se tient le premier mardi de chaque mois à 18 h 30 dans la salle de réunion située au rez-de-chaussée gauche de la Maison Pour Tous. Dirigé par Jean-Claude Cormier, trésorier, et Gilles Corna, président, le club organise une sortie par mois sur le terrain. On y part à la découverte des minéraux de notre région, dans des escapades conviviales, toutes générations confondues, au milieu de la nature. Une sortie de quelques jours au mois de juillet nous réunit sur un site différent chaque année dans les Alpes ou le Massif central, point d'orgue de l'année écoulée.

Ouvert tous les samedis après-midi de l'été, vous pouvez néanmoins visiter le Musée des Minéraux et Fossiles Pierre Delquie sur rendez-vous (situé derrière le restaurant "Le Trombone" dans le vieux village) dont la collection s'enrichit de jour en jour (04 92 72 43 85 - 04 92 72 89 22 - 04 92 87 21 56). Nous vous attendons nombreux pour vous faire découvrir les trésors de la Terre.

Gilles Corna, Président du club Minéraux et Fossiles de Pierrevert



MÉLODIES EN SOUS-SOL

Après la première scène ouverte de l'année, le dimanche 31 janvier, les prochains rendez-vous auront lieu le samedi 26 mars à 20 h à la salle de la Frache (15^e scène depuis sa création en 2013) et le samedi 28 mai à 20 h toujours à la Frache (16^e scène). Plus de 400 chansons interprétées, plus de 40 chanteurs confirmés sont passés sur scène pour partager la bonne ambiance de cette association qui œuvre pour valoriser la chanson française ou étrangère. Une nouveauté : de nombreux musiciens se joignent aux chanteurs pour créer une ambiance plus festive. Accordéon, orgue de Barbarie, violon, banjo, guitare, saxo ont enchanté la chaleureuse salle de la Frache.

Les réservations se font auprès de Nicole au 06 09 87 62 39



L'ÉDITION 2016 DES NUITS PHOTOGRAPHIQUES DE PIERREVERT...

La page du festival 2015 se tourne à peine avec la fermeture de l'exposition de Hans Silvester à la Fondation Carzou fin Septembre, en lien avec Les Correspondances, autre grande manifestation culturelle de Manosque avec laquelle le rapprochement était inévitable car la culture est multi-forme, et la rencontre est son fil conducteur. L'édition 2016 se prépare déjà, avec l'exposition du grand Peter Knapp tout l'été à la Fondation Carzou : il est l'un des pionniers des Nuits Photos, le parrain de la première heure et présent chaque année pour accompagner ses compagnons de l'image : Sabine Weiss, Sacha Von Dorsen, Bernard Plossu, Hans Silvester... Peter, faut-il le rappeler, a été l'un des premiers directeurs de la photo du magazine "Elle" qui vient de fêter ses 70 ans d'existence, appelé par Elizabeth Lazare. Peter est non seulement un photographe de mode au style graphique, dépouillé... mais aussi engagé : il a dessiné et illustré le livre de Jorge Semprun sur le thème de la déportation et aussi réalisé de nombreux reportages : Afghanistan... L'ensemble de son œuvre est maintenant déposée au Musée Niepce à Chalons-sur-Saône, mais il continue à exposer.

Et c'est un grand honneur pour nous de le présenter dans le cadre des Nuits Photographiques de Pierrevert, à Manosque. Depuis l'an dernier en effet, nous avons pris cette nouvelle dimension, à l'échelle de DLVA, qui va se conforter cette année par un autre événement : une soirée dédiée aux entrepreneurs au "75", lieu magnifique qui sait associer l'économie et l'art. La photomobile, qui était venue s'installer l'an passé chez Éric à Montfuron, l'un de nos plus fidèles partenaires, et avait rencontré un énorme succès, sera de nouveau présente cette année et dans un plus grand nombre de villages afin de saisir la force de ces visages qui symbolisent "le sens de la terre" de Provence.

Et puis, le cœur du festival battra de nouveau à Pierrevert, le dernier weekend de juillet, avec comme chaque année une cinquantaine de photographes invités, accueillis chez les habitants qui, au fil des années, sont devenus de vrais amis du festival. Le golf devient, avec les caves, un lieu d'exposition particulier en accueillant, dans son cadre majestueux, des photos adaptées à l'extérieur.

Le magnifique cadre du village offrira de nouveau autant d'écrans à ces images venues d'ailleurs qui nous transportent pendant quelques jours dans l'imaginaire intime des photographes ou



dans des réalités parfois lointaines et beaucoup plus brutales, comme peut l'être le monde d'aujourd'hui. La magie des projections nocturnes nous enchantera encore car la sélection des participants a déjà débuté parmi les centaines de candidatures reçues. L'équipe, renforcée pour encore plus d'efficacité, est déjà mobilisée pour retenir les meilleurs, pour le plaisir de tous et pour servir l'image de la commune, qui nous témoigne toute sa confiance. Notre éthique n'a pas changé : rencontres, partage, convivialité, simplicité.

Infos : www.pierrevert-nuitsphotographiques.com
lesnuitsdepierrevert@gmail.com

THÉÂTRE DES PAS PRESSÉS

Nous vous souhaitons une très belle année 2015 ! Le prochain rendez-vous théâtral est le dimanche 13 mars 2016 dans l'après-midi (heure à préciser) salle de la Frache, pour "La Perle de la Canebière", une pièce "avé l'assent" d'Eugène Labiche interprétée par l'Ivre Compagnie. Entrée libre.

Retenez d'ores et déjà votre après-midi pour cet excellent moment de rire et de détente !

Infos : 06 98 61 27 15 - theatredespaspresses@orange.fr

ÉCOTRUFFES



L'association Écotruffes œuvre à l'amélioration des connaissances en trufficulture par la mise en place de nombreux essais sur des plantations de tous âges. Les résultats de ces essais seront diffusés auprès des trufficulteurs.

Un programme pédagogique, destiné aux enfants de 6 à 14 ans, est diffusé auprès des écoles et des centres de loisirs dans le but d'éveiller les jeunes publics à l'environnement naturel, de sensibiliser aux différentes phases de transformation des sols et des végétaux, de permettre aux générations futures une meilleure compréhension du "vivant" (biodiversité des sous-sols).

Les gastronomes ne sont pas en reste : l'association Écotruffes propose des ateliers de créations et de dégustation culinaires à base de truffes et de produits régionaux. Ces ateliers, ouverts à tous (sur réservation) sont animés par des professionnels de la gastronomie, passionnés des arts culinaires qui ont à cœur de partager leurs savoir-faire lors de ces rencontres gourmandes. Libérer les senteurs, sublimer les saveurs, permettre l'exaltation des sens par le ravissement du palais : voilà la quête !

Contact : Éric Dol - 06 72 46 15 93
ecotruffes@gmail.com - <http://ecotruffes.blog4ever.com>

LE NOËL DES DISCIPLES D'ESCOFFIER

Le Marché de Noël a été une réussite. Les Chefs partenaires ont œuvré pour la fabrication des foies gras, du saumon fumé, du boudin blanc aux truffes, du pâté en croûte au foie gras, de la pâtisserie. Les élèves du Lycée des Métiers de Manosque encadrés par leur professeur Gilbert Rossit ont réalisé sur place des plats festifs. Deux magnifiques corbeilles de produits festifs (tous les ingrédients étaient offerts soit par des sympathisants soit par des Chefs) ont été mises en loterie. Tout ceci nous a permis de réaliser un bénéfice net de 1 000 €. Cela nous a permis d'acheter un bureau adapté aux besoins d'un enfant en fauteuil roulant, scolarisé à Pierrevert.

Le 14 décembre, nous avons remis au service pédiatrie de l'Hôpital de Gap, tout un ensemble de jouets en bois pour un montant de 1 732 €, ceci représentant le bénéfice du repas gastronomique que nous avons organisé le 30 mars à Gap.

De plus, nous avons acheté en complément un échiquier complet, et le Président des échecs de Pierrevert, Bernard Andro, a bien voulu contacter les membres des échecs Gapençais afin que de temps en temps ils puissent enseigner les échecs à des enfants résidents.

Le 14 mars 2016, au Restaurant du Golf à Pierrevert, nous organisons une soirée caritative avec intronisation de nouveaux Chefs. Cette soirée se déroulera au profit d'un centre d'enfants autistes du département. Le 10 juillet nous organiserons la bouillabaisse. De cela nous en reparlerons. Nous tenons à vous remercier de votre participation et de votre présence. Merci également à la Mairie pour son aide.

J.-P. Bourdaud (Président 04/05) - 04 92 73 75 40
mbourdaud4@orange.fr

CLUB DES AÎNÉS

Une bonne et heureuse année 2016, nos meilleurs vœux pour vous et ceux que vous aimez : santé, amour, fraternité, paix, liberté. En provençal : « *Dieu nous faço la graci de veire l'an que ven ! Se sian pas mai, sieguen pas mens* » (que Dieu nous fasse la grâce de voir l'année qui vient ! Si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins). Notre

repas de Noël a été un succès avec plus de 200 participants, la qualité du repas et l'animation musicale ont permis un moment convivial pour nos adhérents. Le loto des Rois de ce début d'année également. Au programme pour ce premier trimestre : tous les mardis et jeudis après midi dans la salle des aînés, jeux de cartes suivis d'un goûter. Le 21 janvier et

le 18 février : concours de tarot avec lot à tous les participants. Jeudi 11 février : repas de la Saint Valentin à la salle polyvalente, animation musicale "Tenue de soirée". Tous les jeudis à partir de 18 h : chants et gospel au rez-de-chaussée de la Maison pour Tous.

Contact : 06 73 05 89 59 ou
06 62 22 21 62



LE DYNAMISME DES CYCLO-COPAINS

Le club des cyclo-copains de Pierrevert a terminé son année 2015 par sa traditionnelle assemblée générale. Le dynamisme du club se voyait conforté par la présence de pratiquement tous les adhérents du club, mais aussi du Président du comité départemental FFCT 04 Francois Manent, et par l'adjoint au Maire Laurent Collin.

Le Président du club Émile Violin entamait la réunion par un émouvant et vibrant hommage à Jean-Pierre Meunier, récemment disparu, dont les qualités humaines et le dévouement comme secrétaire du club pendant de très nombreuses années furent soulignées. L'émotion était alors palpable dans l'assemblée.

Le Président Émile Violin signalait que 46 cyclotouristes étaient adhérents du club en 2015 et 164 cyclistes ont participé à la

randonnée des coteaux qui fut cette année encore un grand succès.

Élus du bureau actuel du club : Émile Violin (président), Thierry Dimos et Danielle Accorsi (vice-présidents), René Moutte (trésorier), James Dadillon (trésorier-adjoint), Christian Testanière (secrétaire), Bruno Bloche (secrétaire-adjoint).

Le club souhaite la bienvenue à tous ceux qui désirent pratiquer le vélo de route en dehors de toute compétition sportive. Vous pouvez vous renseigner sur le site du club :

copains-pierrevert.ffct.org ou contacter le président sur son adresse mail : emile.violin@wanadoo.fr

UNE BELLE DYNAMIQUE POUR LE JUDO-CLUB

Un premier trimestre satisfaisant pour le judo-club de Pierrevert placé sous le signe du renouveau et dans une dynamique d'épanouissement marquée par un bon état d'esprit, ludique et convivial... Une ambiance de club qui nous enchante après quelques "contrariétés" rencontrées il y a un an.

À cela sont pour beaucoup l'enthousiasme et la fiabilité de nos deux entraîneurs Éva Fino et Vivien Miné (également président du JCP) qui poursuivent leur formation diplômante (CQP) de professeur de judo, sous la double supervision de leurs tuteurs respectifs, professeurs BE de clubs voisins, de notre DT, Philippe Devray.

Épanouissement, donc, pour nos élèves du cours Éveil-judo (4 à 6 ans), du cours Judo-Enfants (7-12 ans) et du groupe Ados/Adultes... Avec des résultats ou des



participations aux différentes animations et compétitions : Loris Sendra, benjamin, 3^e au bi-départemental 04/05 d'Embrun de novembre, en compagnie de Morgane (minime) et Alexandre Violin (benjamin), participation honorable sans podium et pour "les petits tigres" (pousins = TNKTK) : Ethan Postec, Antoine Vaugoyau, Stéphanie Violin... récompensés au TNKTK de Volx ; de même que les pré-pousins qui sont revenus enchantés

de l'animation de Forcalquier avec une nouvelle "coupe" à exposer avec les précédents trophées du club.

Un état d'esprit ludique et convivial que l'on retrouve aussi lors des entraînements interclubs et des entraînements mensuels Pierrevert-Sainte-Tulle, mis en place dans le cadre de notre partenariat avec l'USST-Judo ; et qui s'est également manifesté lors de notre fête de Noël lors d'un joyeux "entraînement parents-enfants" qui a permis à nos jeunes élèves d'initier leurs parents

"aux joies du tatami".

Nos vœux pour 2016 sont donc de poursuivre cette belle dynamique.

Renseignements :
judo-club.pierrevert@laposte.net
<http://www.judoclubpierrevert.sitew.fr>
www.facebook.com/pages/Judo-club-Pierrevert

AKEMASHITE OMEDETOU GOZAIMASU (BONNE ANNÉE)

Cette nouvelle année, sous le signe du Singe, démarre avec un bilan positif. Les cours enfants du samedi après-midi sont très populaires et ont donc vu la mise en place de deux groupes : 5-7 ans et 7-12 ans.

Malheureusement, le cours de gymnastique et danses traditionnelles n'a pas attiré de public pour sa mise en place récente. Il est donc remplacé par un nouveau cours de karaté "doux" ouvert aux mamans et personnes souhaitant s'entretenir le corps en douceur.

Succès total de l'événement cérémonie du thé et bonsaï, du dimanche 29 no-

vembre avec un discours des plus élogieux de monsieur le Consul Général du Japon Gomakubo.

Le 2 décembre, le professeur et le président se sont rendus à une réception privée sur Marseille célébrant le 82^e anniversaire de l'empereur du Japon. Le 10 janvier a eu lieu le traditionnel événement du Mochi Tsuki sur la place du marché, en collaboration avec le consulat du Japon.

Renseignements : 06 51 14 74 26
kenshinkan04@gmail.com
<http://www.kenshinkan.fr>
Facebook : kenshinkan04



L'ENTHOUSIASME DE L'ÉCHIQUIER PIERREVERDANT

La saison a démarré avec un bel enthousiasme, aussi bien chez les grands que chez les plus jeunes joueurs : envie d'apprendre, d'améliorer son jeu, mais aussi d'en découdre avec les meilleurs d'entre nous.

Donc les apprentissages ont repris avec en moyenne une dizaine de jeunes le samedi, mais aussi les compétitions : 3 blitz dont 1 au profit du Téléthon et 2 rencontres pour nos 2 équipes avec une participation de quelques jeunes capables maintenant de renforcer l'effectif adulte.

Pour l'année 2016, les ateliers enfants reprennent à l'école avec des animations adaptées. Depuis le 9 janvier, retour aux compétitions. Au total 4 blitz, 5 inter-clubs de Provence et notre tournoi rapide à 2 formules : jeunes et Open mixte, le dimanche 3 avril, salle polyvalente. À ce tournoi seront exposées les dernières œuvres des artistes de R'Ve d'Art.

En fin de saison, mai ou juin, un tournoi amical, avec tous les participants des ateliers TAPS de jeu d'échecs, devrait pouvoir s'organiser à l'école.



Informations sur le site : pierrevert-echecs.fr

Ouverture du club le samedi à la Maison Pour Tous de 14 h à 15 h pour les jeunes et de 15 h à 19 h pour les adultes.

Bernard Andro : 06 80 60 22 61

LE TENNIS CLUB EN PLEINE ASCENSION

De superbes résultats ont conclu les championnats par équipe + 35 ans. En effet, l'équipe 2 a remporté le championnat 3^e division 04/05 et jouera en 2^e division l'année prochaine. L'équipe 1 au terme d'un championnat de très haut niveau accède à la régionale 1. L'année prochaine, notre ambition est de monter en pré-nationale et compte tenu du niveau des joueurs composants notre équipe, cet objectif est réalisable. De nombreuses manifestations vont rythmer cette année 2016, tournoi jeunes, tournoi interne de doubles, animations école de tennis, tournoi

La Provence, championnats par équipes seniors mais aussi un loto le 18 mars animé par Mathieu.

Zech Stéphane (President) : 06 33 91 42 88
22040254@fft.fr



LE FOOT AU FÉMININ

Pierrevert Sports se porte bien, merci. Si son président, Pascal Correggio, a annoncé que le club devait dès maintenant chercher un successeur pour la saison 2016-2017, le club de football pierrevertend enregistre un nombre record d'inscriptions. L'école de foot, surtout, prend une ampleur considérable, avec au moins une équipe engagée dans les championnats du district des Alpes pour chaque catégorie d'âge et un record de près de 50 enfants inscrits en U8/U9 (moins de 9 ans). La nouveauté 2015-2016 est arrivée sous l'impulsion de Philippe Romain qui a succédé à Fabrice Gazzino. Ce dernier avait créé cette "catégorie" l'année dernière. Il s'agit d'une section féminine, dont la nécessité s'est fait sentir avec l'arrivée de nombreuses jeunes filles au club. Rejoignant l'effectif déjà nombreux, permettant par exemple la constitution d'une équipe U8 exclusivement féminine, ces filles entre 10 et 14 ans sont encadrées par Philippe Romain et participent depuis peu à leurs premières rencontres officielles. Sur le plan des résultats sportifs, les équipes seniors se montrent à la peine, l'équipe fanion luttant pour le maintien en PHA et l'équipe réserve bataillant elle aussi pour sortir des dernières places de 1^{ère} division. Toutefois, il est à noter que la quasi-totalité des équipes de jeunes à 11 (entre U14 et U19) est engagée dans les meilleurs championnats du district des Alpes, et elles s'y maintiennent toutes en haut de tableau, prouvant la qualité des joueurs et des encadrants.

DES DRONES POUR PIERREVERT MODÉLISME



Cette année, le père Noël a dû porter dans sa hotte bon nombre de drones de loisir à l'attention des petits et grands. La mode est lancée, le pilotage aisé, et le succès presque assuré. Les drones de loisir sont utilisés souvent pour prendre des photos ou pour filmer, un moyen de faire des plans originaux vus d'en haut. On en voit de plus en plus dans les génériques de films. Mais attention, si ce loisir est fort agréable, il n'en est pas moins régi par deux articles de loi publiés fin décembre 2015. Ils sont tout récents mais en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016. Ces documents sont accessibles sur le site du gouvernement mais aussi sur le site du club. En prendre connaissance est une obligation pour tous les propriétaires de drones.

Vous pouvez nous rejoindre le jeudi de 17 h 30 à 20 h 30 à la salle polyvalente.

Bons vols à tous.

Michel Roux (Président de Pierrevert Modélisme) - 06 76 35 28 06
www.pierrevert-modelisme.com

LE CHALLENGE DES GAZELLES VERTES

"Les Gazelles vertes" est une association pierreverdante créée le 3 juin 2015 par deux amies amatrices de sports extrêmes : Mélanie (présidente) et Marie (trésorière), dont les esprits aventuriers se rejoignent et les poussent aujourd'hui à participer au Rallye Aïcha des Gazelles en mars 2016. Ce challenge original 100% féminin se déroule chaque année dans le désert marocain, sur 1300 km de hors piste. Un équipage aux couleurs de la Ligue Contre le Cancer, par choix et dans la volonté de faire voir cette association qui leur tient à cœur. De plus, les deux amies ont réussi à collecter 3 m³ de dons en nature tels que des dizaines de cartons de pansements, de produits bébé, de lunettes de soleil, ainsi que des habits, des affaires scolaires... etc. pour les populations locales des villages qu'elles traverseront. Notons aussi que ce rallye est le premier à obtenir une certification Norme ISO 14001-2004 pour le respect des populations locales.

Les 2 gazelles sont déjà un minimum rodées en conduite comme en navigation, de par leurs hobbies (régates, treks, moto, quad et aviation). Elles seront aussi briefées par les mécaniciens de l'entreprise Charbonnier qui leur prépare et loue un Toyota Hilux III pour l'Aventure !



Avec un budget de 30 000 € au 2/3 bouclé, les filles sont encore en recherche active de sponsors. Les animations organisées les 9 et 10 janvier à la salle polyvalente de Pierrevert (stage multi-danses, soirée crêpes-party et vide-grenier) ont permis de récolter des fonds supplémentaires.

lesgazellesvertes@yahoo.fr - 06 50 18 25 53

LES BONNES RÉOLUTIONS DE VITAGYM

L'association Vitagym avec sa présidente Françoise Jouannin poursuit sa saison sportive avec le dynamisme constant qui la caractérise ! Qui dit nouvelle Année, dit bonnes résolutions, comme reprendre le sport dans une ambiance sympathique et conviviale. Marianne, Lydia et Sophie vous invitent à découvrir les différentes activités de Vitagym ! Venez vite faire un cours d'essai parmi les séances proposées.

Lundi : Gym Ball de 9 h à 10 h (dojo), Zumba de 20 h à 21 h (salle polyvalente)

Mardi : Renfo complet de 12 h 30 à 13 h 30 (dojo), Step débutant et intermédiaire de 18 h 15 à 19 h (salle polyvalente)

Mercredi : Pilates de 9 h à 10 h (dojo)

Jeudi : Renfo complet de 9 h à 10 h (salle polyvalente), Renfo complet de 18 h 30 à 19 h 30 (Maison pour Tous), Pilates de 19 h 30 à 20 h 30 (Maison pour Tous)

Vendredi : Stretching de 12 h 30 à 13 h 30 (dojo)

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez consulter le site internet de l'association : www.vitagym04.fr ou bien téléphoner au : 06 64 90 03 85 ou encore envoyer un mail à : vitagym-04@orange.fr

LA GRANDE AVENTURE DES 24 H VTT

Pierrevert s'est fait un grand nom dans le petit monde du VTT. Après 6 éditions des 24 h du Luberon, notre commune est désormais connue bien au-delà des frontières de Provence, voire de France. Cette grande aventure des 24 h VTT, lancée par le club Natur'Bike en 2010, mobilise son équipe d'organisation de novembre à mai. Il faut également saluer le courage des cen-



taines de vététistes qui chaque année relèvent ce défi hors normes. Néanmoins, rien de tout cela ne serait possible sans le dévouement de la centaine de bénévoles qui relèvent aussi un défi de 24 h durant tout ce week-end. Nos bénévoles sont choyés, car nous savons qu'ils sont la vraie richesse de notre club, bien avant les podiums sportifs. Ils sont nourris (à la cantine des 24 h), logés (dans le camping 5* des 24 h) et blanchis (grâce au célèbre T-Shirt bénévoles 24 h) ! Et enfin, je tiens à remercier chaleureusement les nombreux propriétaires qui nous font confiance et qui permettent à cette manifestation d'exister. Les refus sont rares, et viennent bien souvent de personnes qui ne comprennent pas que cette manifestation n'est pas une organisation de quelques illuminés, mais une grande organisation sportive qui fait rayonner notre village. Merci donc à tous ceux qui par leur participation, leur bénévolat ou leur autorisation d'usage de leurs terres, permettent à cette belle aventure d'exister et de perdurer. Rendez-vous est pris les 28 et 29 mai prochains pour la 7^e édition. Nouveauté 2016 : organisation d'un 6 h VTT : départ 17 h et arrivée 23 h.

L'ouverture des inscriptions a démarré le 10 janvier. Plus d'infos sur : <http://www.24hvt.com/>
Ludovic Allegretti (Président du club Natur'Bike Pierrevert)

